

PLAN D'ACTIONS		CARACTERISATION DE L'ACTION		COUTS			FINANCEMENT			
		EVALUATION DU GAIN TECHNIQUE OU FINANCIER Dans les cas où cela est possible	2019	2020	TOTAL des investissements 2019/2020	TOTAL de l'INVESTISSEMENT y compris coûts déjà engagés	Versés	Obtenus (déjà conventionnés)	Demandés (antérieurement au CT, et sur la base du total d'investissements 2019/2020)	Nouvelles subventions à demander dans le cadre du contrat de transition
<b>Axe N°</b>	<b>1 Disposer d'une gouvernance claire et responsabilisée</b>		<b>158 000 €</b>	<b>108 000 €</b>	<b>266 000 €</b>	<b>266 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Action N°</b>	<b>1.1 Unifier l'exploitation et l'investissement au sein d'Eau d'Excellence</b>		<b>73 000 €</b>	<b>53 000 €</b>	<b>126 000 €</b>	<b>126 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Opération n°	1 Organiser le développement des compétences collectives et individuelles, assurer une transmission des connaissances, fiches de postes et cartographie	Non mesurable	25 000 €	25 000 €	50 000 €	50 000 €		- €	- €	0 €
Opération n°	2 Conduite du changement	Non mesurable	30 000 €	10 000 €	40 000 €	40 000 €		- €	- €	0 €
Opération n°	3 Etat des lieux sur l'organisation de la gestion de l'eau et de l'assainissement et pistes de progrès pour ODEX et CAPEX	Non mesurable	18 000 €	18 000 €	36 000 €	36 000 €		- €	- €	
<b>Action N°</b>	<b>1.2 Bâtir une culture d'entreprise performante</b>		<b>50 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Opération n°	4 Mettre en place une Convention de mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions du contrat de transition associant les services de CAPEX et ODEX	Non mesurable	30 000 €	0 €	30 000 €	30 000 €		- €	- €	
Opération n°	5 Engager une démarche d'entreprise intégrant la dimension développement durable et la RSE	Non mesurable	20 000 €	20 000 €	40 000 €	40 000 €		- €	- €	
<b>Action N°</b>	<b>1.3 Garantir transparence et efficacité de la régie</b>		<b>35 000 €</b>	<b>35 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Opération n°	6 Suivre, évaluer et adapter le CO par le conseil d'administration	Non mesurable	15 000 €	15 000 €	30 000 €	30 000 €		- €	- €	0 €
Opération n°	7 Instaurer une véritable culture de reporting et les outils ad hoc	Non mesurable	20 000 €	20 000 €	40 000 €	40 000 €		- €	- €	
<b>Axe N°</b>	<b>2 Restaurer les équilibres financiers des services et tendre vers une gestion financière saine</b>		<b>2 695 043 €</b>	<b>905 032 €</b>	<b>3 600 075 €</b>	<b>6 343 672 €</b>	<b>697 524 €</b>	<b>1 582 359 €</b>	<b>1 582 360 €</b>	<b>681 710 €</b>
<b>Action N°</b>	<b>2.1 Reconquérir les assiettes de facturation</b>		<b>2 655 043 €</b>	<b>611 032 €</b>	<b>3 266 075 €</b>	<b>6 009 672 €</b>	<b>697 524 €</b>	<b>1 582 359 €</b>	<b>1 582 360 €</b>	<b>681 710 €</b>
Activité n°	2.1.1 Disposer d'une base de données clientèle exacte et exhaustive		38 400 €	0 €	38 400 €	38 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération n°	8 Poursuivre les opérations actuellement conduite par le service clientèle de la régie pour toiletter la BDD	Taux de compteurs de plus de 15%	38 400 €	0 €	38 400 €	38 400 €		- €	- €	0 €
Activité n°	2.1.2 Renouveler les compteurs bloqués ou trop vieux		1 010 735 €	246 032 €	1 256 767 €	1 256 767 €	146 279 €	691 059 €	691 060 €	0 €
Opération n°	9 Réduire les volumes non comptés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Volume supplémentaire facturé estimé à plus de 900 000 m3/an (estimation intégrant près de 4 000 foyers pour lesquels les compteurs sont aujourd'hui soit bloqués soient non facturés et le renouvellement de 10 000 compteurs)</li> <li>➤ Soit un gain financier évalué à près de 2 500 000 €/an une fois tous les renouvellements effectués</li> </ul>	1 010 735 €	246 032 €	1 256 767 €	1 256 767 €	146 279 €	691 059 €	691 060 €	0 €
Activité n°	2.1.3 Extension de réseau / Favoriser les raccordements pour gagner de nouveaux abonnés		545 563 €	150 000 €	695 563 €	3 445 742 €	375 000 €	450 000 €	450 000 €	120 000 €
Opération n°	10 Raccorder les habitations du quartier Perrin à l'assainissement collectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Volume supplémentaire facturé estimé à plus de 400 000 m3/an à terme</li> <li>➤ Soit une recette financière évaluée à près d'1 000 000 €/an une fois tous les raccordements effectués</li> </ul>	545 563 €	0 €	545 563 €	3 445 742 €	375 000 €	450 000 €	450 000,00 €	0 €
Opération n°	11 Reconfiguration de portions de réseaux avec branchements fuyards dans les Grands-Fonds Abymes		0 €	100 000 €	100 000 €				- €	80 000 €
Opération n°	12 Reconfiguration de portions de réseaux avec branchements fuyards à Baie-Mahault		0 €	50 000 €	50 000 €				- €	40 000 €
Activité n°	2.1.4 Améliorer l'assiette de facturation dans les lotissements et ZAE		1 050 345 €	200 000 €	1 250 345 €	1 253 763 €	176 245 €	441 300 €	441 300 €	561 710 €

PLAN D'ACTIONS	CARACTERISATION DE L'ACTION		COUTS			FINANCEMENT				
	EVALUATION DU GAIN TECHNIQUE OU FINANCIER Dans les cas où cela est possible		2019	2020	TOTAL des investissements 2019/2020	TOTAL de l'INVESTISSEMENT y compris coûts déjà engagés	Versés	Obtenus (déjà conventionnés)	Demandés (antérieurement au CT, et sur la base du total d'investissements 2019/2020)	Nouvelles subventions à demander dans le cadre du contrat de transition
Opération n° 13	Suppression de la mini-STEP de Caduc (conformément au SD) et raccordement du secteur Caduc – La Redoute au réseau collectif principal de CAP Excellence menant à la STEP de Pointe à Donne	↳ Gain estimé : 16 000 m3 supplémentaires à terme ↳ Soit une recette financière évaluée à un peu plus de 40 000 €/an une fois tous les travaux effectués	181 471 €	200 000 €	381 471 €	384 889 €	28 125 €	93 750 €	93 750,00 €	214 161 €
Opération n° 14	Suppression de la STEP de Bételgeuse (conformément au SDA) et raccordement du secteur Besson au réseau collectif principal menant à la STEP de Pointe-à-Donne	↳ Gain estimé : 15 000 m3 supplémentaires à terme ↳ Soit une recette financière évaluée à un peu plus de 35 000 €/an une fois tous les travaux effectués	868 874 €	0 €	868 874 €	868 874 €	148 120 €	347 550 €	347 550,00 €	347 549 €
Activité n° 2.1.5	Améliorer l'activité de l'équipe travaux d'Eau d'Excellence		10 000 €	15 000 €	25 000 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération n° 15	Etudier la possibilité de l'équipe travaux de la régie de développer ses activités commerciales pour l'établissement d'ouvrages neufs ou de prestations de service au profit des communes du territoire de CAPEX	↳ Meilleur taux d'occupation de l'équipe travaux d'Eau d'Excellence ↳ Augmentation des recettes accessoires du service	0 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €		- €	- €	
Opération n° 16	Evaluer la masse des abonnés RNR et se donner les moyens de pénaliser les abonnés réfractaires au raccordement (Mise à jour du règlement Assainissement notamment)		10 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €	- €	- €	0 €
Action N° 2.2	Garantir l'égalité de traitement des usagers par des contributions en rapport avec le service rendu		0 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération n° 17	Lancer une mission d'AMO afin d'évaluer l'opportunité de refondre la grille tarifaire du service pour une meilleure mise à contribution des abonnés (notamment les gros abonnés) / Mise en œuvre de la PFAC / Déploiement des conventions de rejets	↳ Recettes supplémentaires sur le budget assainissement évaluées à 900 k€/an en moyenne sur la période (Recettes modulables en fonction de la grille tarifaire applicable)	0 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €		- €	- €	0 €
Action N° 2.3	Améliorer la qualité du recouvrement des services		40 000 €	254 000 €	294 000 €	294 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Activité n° 2.3.1	Traiter de façon différenciée les grands comptes débiteurs / mauvais payeurs		0 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération n° 18	Etude pour une réflexion autour des leviers d'actions pour une gestion optimisée du recouvrement des recettes (Traitement différencié des grands comptes débiteurs et mauvais payeurs / Diversification les moyens de paiement / Etc...)		0 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €		- €	- €	0 €
Activité n° 2.3.2	Renforcer les moyens de l'agence comptable		40 000 €	240 000 €	280 000 €	280 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération n° 19	Optimisation de l'agence comptable et renforcement des effectifs - Besoin de recrutement de 2 ETP		40 000 €	240 000 €	280 000 €	280 000 €		- €	- €	0 €
<b>Axe N° 3</b>	<b>Restaurer la confiance dans un service public d'eau potable performant</b>		<b>6 213 934 €</b>	<b>1 698 066 €</b>	<b>7 912 000 €</b>	<b>7 976 235 €</b>	<b>40 320 €</b>	<b>1 150 800 €</b>	<b>3 815 100 €</b>	<b>2 123 500 €</b>
Action N° 3.1	Améliorer le rendement du réseau et la continuité du service		1 004 350 €	687 650 €	1 692 000 €	1 692 000 €	40 320 €	100 800 €	537 600 €	736 000 €
Activité n° 3.1.1	S'équiper pour la recherche de fuites – Moyens matériels		1 004 350 €	687 650 €	1 692 000 €	1 692 000 €	40 320 €	100 800 €	537 600 €	736 000 €
Opération n° 20	Disposer des moyens matériels pour répondre aux exigences de la continuité du service avec (i) Une amélioration de la détection et de la localisation des fuites, (ii) Sectorisation primaire puis (iii) une sectorisation secondaire du réseau		444 350 €	327 650 €	772 000 €	772 000 €	40 320 €	100 800 €	537 600,00	0 €
Opération n° 21	Réparation des fuites	30 fuites sur canalisation] dans les secteurs identifiés comme fuyards : Jarry, Abymes, Grands-Fonds, soit une réduction des pertes évaluées à 40 000 m3/an (cumulatif dans le temps) (776 fuites visibles et non visibles réparées en 2018) ↳ Gain financier afférent évalué à 100 000 €/an (Réduction des charges d'achats d'eau en gros principalement)	560 000 €	360 000 €	920 000 €	920 000 €		0 €	- €	736 000 €
Action N° 3.2	Améliorer le maillage et la sécurisation		5 209 584 €	1 010 416 €	6 220 000 €	6 284 235 €	0 €	1 050 000 €	3 277 500 €	1 387 500 €
Opération n° 22	Mise en conformité de l'étage du Réservoir de Petit-Pérou en mettant en distribution l'excédent d'eau produit à l'usine de Miquel (création d'une canalisation d'adduction consécutivement à l'opération de transfert d'eau entre les réservoirs de Miquel et ceux de Baimbridge)		850 000 €	1 000 000 €	1 850 000 €	1 850 000 €		0 €	- €	1 387 500 €
Opération n° 23	Création d'un réseau de transfert permettant de transférer le surplus de l'usine de Perin vers les deux réservoirs de Boisvin	↳ Réduction des charges d'achats d'eau en gros de 2 100 000 m3/an ↳ Gain financier afférent évalué à 1 750 000 €/an (Réduction des charges d'achats d'eau en gros principalement)	4 359 584 €	10 416 €	4 370 000 €	4 434 235 €		1 050 000 €	3 277 500 €	0 €
<b>Axe N° 4</b>	<b>Restaurer la confiance dans un service public d'assainissement performant</b>		<b>7 692 593 €</b>	<b>4 454 652 €</b>	<b>12 147 245 €</b>	<b>9 638 773 €</b>	<b>32 568 €</b>	<b>2 679 068 €</b>	<b>4 616 842 €</b>	<b>4 118 005 €</b>
Action N° 4.1	Etre en capacité de mesurer et de suivre le fonctionnement du réseau et des stations		1 389 129 €	709 613 €	2 098 742 €	931 000 €	0 €	0 €	0 €	1 278 245 €
Activité n° 4.1.1	Equiper en télésurveillance les ouvrages et mettre en place une véritable autosurveillance des ouvrages de traitement		871 000 €	50 000 €	921 000 €	921 000 €	0 €	0 €	0 €	577 600 €

PLAN D'ACTIONS	CARACTERISATION DE L'ACTION	COUTS			FINANCEMENT					
		EVALUATION DU GAIN TECHNIQUE OU FINANCIER Dans les cas où cela est possible	2019	2020	TOTAL des investissements 2019/2020	TOTAL de l'INVESTISSEMENT y compris coûts déjà engagés	Versés	Obtenus (déjà conventionnés)	Demandés (antérieurement au CT, et sur la base du total d'investissements 2019/2020)	Nouvelles subventions à demander dans le cadre du contrat de transition
Opération n° 24	Mise en conformité les équipements de mesures de la pollution entrante et sortante sur la STEP de Pointe à Donne conformément au rapport de manquement administratif de la DEAL du 10/01/2018	↳ Obligation réglementaire	72 000 €	0 €	72 000 €	72 000 €				14 400 €
Opération n° 25	Obligation de réaliser un schéma de principe de l'autosurveillance correspondant au système en place sur la station (visualisation des by-pass notamment) conformément au rapport de manquement administratif de la DEAL du 10/01/2018	↳ Obligation réglementaire	5 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €				0 €
Opération n° 26	Remise à niveau le système d'aération sur les bassins d'aération de Pointe à Donne conformément au rapport de manquement administratif de la DEAL du 10/01/2018	↳ Obligation réglementaire	104 000 €	0 €	104 000 €	104 000 €				31 200 €
Opération n° 27	Remise en conformité l'extraction des boues sur les clarificateurs de Pointe à Donne conformément au rapport de manquement administratif de la DEAL du 10/01/2018	↳ Obligation réglementaire	250 000 €	0 €	250 000 €	250 000 €				200 000 €
Opération n° 28	Remise à niveau le système de déshydratation des boues sur la STEP de Pointe à Donne conformément au rapport de manquement administratif de la DEAL du 10/01/2018	↳ Obligation réglementaire	400 000 €	0 €	400 000 €	400 000 €				300 000 €
Opération n° 29	Etude pour la mise en place le suivi réglementaire RSDE conformément au projet d'arrêté préfectoral portant complément à l'arrêté d'autorisation du 16 novembre 2009 (recherche de micro-polluants dans les eaux brutes et dans les eaux traitées)	↳ Obligation réglementaire	30 000 €	50 000 €	80 000 €	80 000 €				32 000 €
Opération n° 30	Former le personnel de la station à l'étalonnage et la bonne utilisation du dispositif d'autosurveillance	↳ Obligation réglementaire	10 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €				0 €
Activité n° 4.1.2	Rédiger et mettre en œuvre un manuel d'autosurveillance du service		2 000 €	8 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération n° 31	Rédiger et mettre en œuvre un manuel d'autosurveillance du service conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015	↳ Obligation réglementaire	2 000 €	8 000 €	10 000 €	10 000 €				0 €
Activité n° 4.1.3	Equiper en télésurveillance les ouvrages et mettre en place une véritable autosurveillance des réseaux et PR		516 129 €	651 613 €	1 167 742 €	1 167 742 €	0 €	0 €	0 €	700 645 €
Opération n° 32	Mise en place de l'autosurveillance des réseaux et des PR avec rapatriement de l'information vers la télégestion - Travaux à commencer	↳ Obligation réglementaire	516 129 €	651 613 €	1 167 742 €	1 167 742 €				700 645 €
<b>Action N° 4.2</b>	<b>Gérer les équipements de façon préventive et anticipée</b>		<b>5 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Activité n° 4.2.1	Mettre en œuvre un programme de curage préventif des réseaux		5 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération n° 33	Conformément au Schéma Directeur des Abymes, planifier les interventions de curage afin de palier aux défauts de conception des ouvrages et réseaux (contre-pente) générant de nombreux points noirs, et un engorgement régulier des PR		5 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €				0 €
<b>Action N° 4.3</b>	<b>Réduire les surcharges hydrauliques sur les réseaux et les impacts des rejets ou des débordements au milieu naturel</b>		<b>6 298 464 €</b>	<b>3 745 039 €</b>	<b>10 043 503 €</b>	<b>8 702 773 €</b>	<b>32 568 €</b>	<b>2 679 068 €</b>	<b>4 616 842 €</b>	<b>2 839 760 €</b>
Activité n° 4.3.1	Réduire les eaux claires parasites entrant dans le réseau		3 279 012 €	2 145 491 €	5 424 503 €	3 825 570 €	32 568 €	369 568 €	1 152 592 €	2 839 760 €
Opération n° 34	Poursuite des travaux de réduction des ECPP dans le secteur de Vatable/Alexandre Isaac/Victor Hugo à Pointe-à-Pitre vers dubouchage		0 €	725 000 €	725 000 €	725 000 €				580 000 €
Opération n° 35	Remplacement des réseaux EU gravitaire de Darse/Raspail/Dubouchage par un réseau de refoulement en raison de nombreux problèmes structurels (mauvaise portance des sols, niveau de nappe, important mauvaise stabilité du quai de la Darse) et des contraintes de site (emprise réduite, densité urbaine forte) qui limitent les possibilités de réparations récurrentes	↳ Diminution des ECPP évaluée à 2 000 m3/j ↳ Soit un gain technique de 17% du taux d'ECPP sur ce système d'assainissement	539 509 €	120 491 €	660 000 €	776 897 €	32 568 €	108 560 €	108 560 €	422 200 €
Opération n° 36	Restructuration et renouvellement du réseau d'eaux usées entre Recasement Petit-Pérou et la RN5 aux Abymes - réalisation du tronçon prioritaire		500 000 €	600 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €				878 000 €
Opération n° du CP 37	Dévoisement et abandon des réseaux d'eaux usées de la ravine Nérée conformément au Schéma directeur d'eaux usées de 2015		0 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €				560 000 €

PLAN D'ACTIONS	CARACTERISATION DE L'ACTION	COUTS			FINANCEMENT					
		EVALUATION DU GAIN TECHNIQUE OU FINANCIER Dans les cas où cela est possible	2019	2020	TOTAL des investissements 2019/2020	TOTAL de l'INVESTISSEMENT y compris coûts déjà engagés	Versés	Obtenus (déjà conventionnés)	Demandés (antérieurement au CT, et sur la base du total d'investissements 2019/2020)	Nouvelles subventions à demander dans le cadre du contrat de transition
Opération n°	Conformément au Schéma Directeur d'Assainissement, Abandon et reconfiguration des réseaux 38 d'eaux usées du secteur de Pointe d'or (Partie Ouest) au Nord des Abymes (constitué de canalisations en amiante ciment posés dans le lit de la ravine générant de nombreuses nuisances pour les riverains)	↳ Diminution des ECPP évaluée à 340 m3/j ↳ Soit un gain technique de 3% du taux d'ECPP sur ce système d'assainissement	499 450 €	0 €	499 450 €	523 673 €				399 560 €
Opération n°	38b Dévoilement et abandon des réseaux d'eaux usées de la ravine Pointe d'Or aux Abymes (partie Est)	↳ Diminution des ECPP évaluée à 39 m3/j ↳ Soit un gain technique de 0,3% du taux d'ECPP sur ce système d'assainissement	1 740 053 €	0 €	1 740 053 €		261 008 €	1 044 032,00 €		0 €
Activité n°	4.3.2 Eliminer les pertes de charges polluantes au milieu naturel		3 019 452 €	1 599 548 €	4 619 000 €	4 877 203 €	0 €	2 309 500 €	3 464 250 €	0 €
Opération n°	39 Arrêté préfectoral n°DEAL/RN-2016-06-16-003 du 16 juin 2016, reconfiguration du système d'assainissement de Wonche-Dalciait par la suppression des mini-STEP	Û Evaluation assiette supplémentaire : 950 abonnés supplémentaires soit 110 000 m3 /an (hypothèses 120 m3/abonné/an et 1 abonné = 4 pers) et une charge polluante suppl. de 4 000 EH Û Soit un gain évalué à un peu plus de de 600 000 €/an une fois les travaux réalisés	3 019 452 €	1 599 548 €	4 619 000 €	4 877 203 €	0 €	2 309 500 €	3 464 250,00 €	0 €
<b>Axe N°</b>	<b>5 Mettre en place une véritable politique de gestion patrimoniale et des outils modernes de gestion</b>		<b>773 078 €</b>	<b>210 000 €</b>	<b>983 078 €</b>	<b>1 297 272 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>318 411 €</b>
<b>Action N°</b>	<b>5.1 Connaître les ouvrages du service avec précision et programmer leurs besoins</b>		<b>476 588 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>536 588 €</b>	<b>841 017 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>168 411 €</b>
Opération n°	40 Diagnostic sur la résilience du réseau (Analyse de risques sur le schéma directeur)		0 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €				0 €
Opération n°	41 Réaliser un schéma directeur EU sur Baie-Mahault		230 326 €	0 €	230 326 €	522 717 €			50 000,00 €	134 261 €
Opération n°	42 Réaliser un schéma directeur AEP sur Baie-Mahault		146 262 €	10 000 €	156 262 €	168 300 €			50 000,00 €	34 150 €
Opération n°	43 Etudes pour une réhabilitation de l'usine vis-à-vis des contraintes parasismiques et du besoin de l'amélioration de son processus de traitement		100 000 €	0 €	100 000 €	100 000 €				<b>0 €</b>
<b>Action N°</b>	<b>5.2 Suivre le fonctionnement des équipements en temps réel</b>		<b>0 €</b>	<b>150 000 €</b>	<b>150 000 €</b>	<b>150 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>50 000 €</b>
Opération n°	44 Renouveler la télégestion des ouvrages du service d'eau		0 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €				40 000 €
Opération n°	45 Renouveler la télégestion des ouvrages du service d'assainissement		0 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €				10 000 €
<b>Action N°</b>	<b>5.3 Assurer la sécurité des agents et des ouvrages</b>		<b>296 490 €</b>	<b>0 €</b>	<b>296 490 €</b>	<b>306 255 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>
Opération n°	46 Sécuriser les réservoirs d'eau de l'Usine de Miquel (Risque d'effondrement)		78 490 €	0 €	78 490 €	88 255 €				0 €
Opération n°	47 Sécuriser les postes de refoulement EU		218 000 €	0 €	218 000 €	218 000 €				100 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>17 532 648 €</b>	<b>7 375 750 €</b>	<b>24 908 398 €</b>	<b>25 521 952 €</b>	<b>770 412 €</b>	<b>5 412 226 €</b>	<b>10 114 302 €</b>	<b>7 241 626 €</b>